

CAP

CONSTRUCTEUR BOIS



Le constructeur bois prépare et met en œuvre sur chantier les ouvrages en bois et dérivés. Dans tous les cas, il interviendra selon les consignes et sous le contrôle d'une personne plus qualifiée.

LYCÉE BLAISE PASCAL

23, rue Blaise Pascal - 63600 Ambert

Tél : 04 73 82 38 38

Courriel : Ce.0630001j@ac-clermont.fr

Site : <http://lyc-ambert.entauvergne.fr>

Contact : Le chef d'établissement ou le DDF





Entreprises concernées

Le secteur économique correspond aux entreprises artisanales, ou de petite et moyenne taille qui fabriquent et installent des ouvrages de structures et ossatures en bois et dérivés dans le bâtiment, pour des habitations (individuelles ou collectives), des locaux professionnels (usines, bureaux) ou des locaux recevant du public.



Objectifs de la formation

Ils doivent permettre au salarié de maîtriser :

- la réalisation en autonomie des travaux de préparation à l'atelier et/ou sur le chantier,
- l'intervention sous le contrôle d'une personne plus qualifiée sur des structures ou ossatures pouvant nécessiter d'employer plusieurs personnes,
- La participation à des travaux plus complexes de préfabrication et/ou de construction dans le cadre d'une équipe dirigée par un professionnel confirmé.



Rythme de l'alternance

La formation se déroule sur 2 ans durant 840 heures, réparties en 24 semaines de 35 heures réparties équitablement entre les premières et deuxièmes années. Le rythme de l'alternance se partage dans l'ensemble entre des périodes de formation de 3 semaines en entreprise et de 1 semaine de cours au lycée.



Positionnement dans la filière de formation

Situé entre la classe de 3^e ou un diplôme de niveau V et les Bac professionnels du domaine du bois : «technicien menuisier agencœur, technicien constructeur bois, productique bois; le BEP bois et matériaux associés ; le BEP Métiers du Bois, le BP charpentier ou le BP industries du bois.»



Conditions d'admission

Les jeunes doivent être issus de 3^e générale ou de 3^e prépa professionnelle, voire d'un diplôme de niveau V du domaine du bois, pour une formation en un an.



Conditions de l'examen

Durant la formation 2 semestres par année régulent les apprentissages. Les épreuves du diplôme se déroulent en totalité en contrôle en cours de formation.

CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE (CFAéna)

3, avenue Vercingétorix - 63033 Clermont-Ferrand Cedex 01

Courriel : cfa@ac-clermont.fr

Site : www.ac-clermont.fr/cfa-ena